



À propos des...

Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw

Bulletin du directeur général, Michael Udy

DU FOND DU CŒUR: MERCI AUX BÉNÉVOLES!

La semaine du 18 au 24 avril est désignée **La Semaine nationale d'action bénévole** au Canada. Chaque année, plus du quart des Canadiens en âge de travailler consacrent plus d'un milliard d'heures à l'action bénévole.

La **Semaine nationale d'action bénévole** est l'occasion de remercier et de témoigner de notre reconnaissance aux bénévoles des Centres Batshaw qui, à l'heure actuelle, sont plus de quatre-vingts. Ces bienveillantes personnes oeuvrent dans vingt-six programmes et services différents. N'oublions pas les membres du conseil d'administration et ceux des comités du conseil qui y siègent tous à titre bénévole. Nos sincères remerciements à tous nos volontaires de leur immense apport!

Le 19 avril, nous invitons l'ensemble de nos bénévoles à une petite célébration pour souligner leur contribution à notre organisme. Nous rendrons un hommage spécial à monsieur Frank Gallagher, qui a dédié dix années précieuses à des tâches de bureau au 6, Weredale Park.

FUSION

Enfin, nous pouvons maintenant procéder à la création d'une entité unique, soit une corporation et un employeur connus sous le nom **Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw**. Le Conseil du Trésor a approuvé le transfert du terrain non exploité (une corporation à but non lucratif: ERS), situé à Prévost, qui constituait notre principal obstacle. Nous nous dirigeons maintenant à pleine vapeur vers la fusion. Dans peu de temps, nous travaillerons tous pour le compte d'un organisme unique, qui nous versera notre salaire. Les sections locales de nos divers syndicats continueront à fonctionner de la même façon, mais relèveront d'un seul employeur. Dans un prochain numéro, je vous donnerai des renseignements plus détaillés sur le sujet.

LES RAPPORTS AFFLUENT

Le secteur dans lequel nous oeuvrons se transforme parfois au fil des observations et des propositions provenant des délibérations de divers comités et des rapports que leurs membres déposent. Vous vous rappellerez sans doute qu'il y a quelques années, les rapports Harvey, Bouchard et Jasmin - dans cet ordre - ont influencé notre mode d'organisation et de prestation des services aux jeunes contrevenants, et particulièrement aux jeunes enfants.

À l'heure actuelle, le contenu de cinq autres rapports risque aussi d'avoir du poids sur notre travail. Deux d'entre eux ont été remis récemment par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. L'an dernier, celle-ci a présenté le rapport Beaumont et cette année, le rapport portant sur Les Centre jeunesse des Laurentides. Ces deux documents ont pour préoccupation première, la grande nécessité de faire place à la rigueur dans l'évaluation des cas de protection de la jeunesse de même que dans l'utilisation des outils cliniques; l'importance de procurer une supervision et un soutien aux intervenants et la démonstration d'une grande exactitude administrative quand nous rendons compte du travail accompli. À ces thèmes, s'ajoutent les points soulevés dans trois autres rapports, notamment le rapport Cliche, le rapport Lebon et le rapport du Vérificateur général.

Le rapport Cliche est une analyse exhaustive de la situation vulnérable dans laquelle se trouvent certains enfants et jeunes, ainsi que des services qui leur proviennent de divers secteurs (l'éducation, la justice, etc.), et non seulement du nôtre. Dans l'ensemble, l'auteur du rapport recommande un engagement explicite et concerté des intervenants de tous les secteurs intéressés, un accent accru sur la prévention et l'intervention précoce, une concentration sur l'intégration locale de la prestation des services, une hausse du financement et le recours à la gestion par l'évaluation des résultats.

Quant au rapport Lebon, il se penche sur une question plus restreinte, à savoir le meilleur moyen de maintenir les listes d'attente en protection de la jeunesse à un niveau acceptable. Globalement, il recommande de procéder à des interventions précoces et

coordonnées, en partenariat avec les CLSC. Il propose aussi d'examiner, à l'échelle provinciale, le financement et la dotation en personnel des services de protection de la jeunesse et d'hébergement, et de voir de près la charge de travail des intervenants.

Le rapport du Vérificateur général du Québec fait partie des activités régulières et continues auxquelles celui-ci s'adonne, soit d'examiner les différentes activités du gouvernement en vue d'en établir l'efficacité et de voir si elles aboutissent à des résultats optimaux. Chaque année, le personnel du Vérificateur général, choisit certains secteurs à étudier; en 1998, il s'est penché sur le rendement des régies régionales, des CLSC et des centres jeunesse en ce qui a trait à la prestation des services aux jeunes en difficulté. En procédant par échantillonnage, il a étudié trois régies régionales, huit CLSC et trois centres jeunesse (nous n'en faisons pas partie mais les Centres jeunesse de Montréal étaient du nombre). Le rapport fait état de nombreuses observations détaillées.

Voici une liste des observations les plus significatives pour notre établissement: la piètre coopération entre les centres jeunesse et les CLSC; une utilisation non rigoureuse et parfois inadéquate des services et de la planification des interventions; le recours quasi inexistant aux outils normalisés servant à l'exécution des évaluations et du travail clinique; le manque de solidité des mécanismes de formation, de supervision et d'évaluation qui sont offerts aux intervenants; l'inégalité de la répartition des ressources d'une région à l'autre; la faiblesse du soutien apporté aux familles d'accueil; la faiblesse du système informatique de gestion et par le fait même, la difficulté à gérer le système en fonction de ses résultats.

Je n'ai pas rendu justice à la complexité de chacun des rapports. Vous pouvez, néanmoins, cerner les dénominateurs communs: financer le réseau de manière équitable et suffisante à l'échelle de la province; agir, à l'échelon local, en concertation avec les CLSC et les autres partenaires; adopter des outils cliniques valides; recourir à des plans de services et d'interventions en guise de guides; uniformiser le nombre de cas des intervenants; améliorer les mécanismes de formation et de supervision mis à la disposition de ces derniers; élaborer des systèmes de gestion qui permettent de prévoir les résultats produits et de renforcer la planification. Dans le prochain numéro, je vous ferai part des dispositions que nous entendons prendre. Si vous désirez consulter l'un de ces rapports ou toute documentation à ce sujet, veuillez téléphoner à la bibliothécaire, Janet Sand, au 989-1885.

LE 29 MARS 1999 : CROSSROADS A DIX ANS

Les propos ci-après proviennent de Bruce Cummings, chef d'unité à Crossroads, qui est un programme résidentiel en milieu ouvert au campus de Dorval.

« Un merci très spécial à tous ceux qui, au cours des années, ont aidé à la mise en place du programme et en ont fait le succès que nous lui connaissons.

La créativité et le dévouement du personnel de l'équipe à l'égard d'une prestation de soins de très grande qualité assortis d'une philosophie bien claire de la réadaptation, nous ont permis de réussir auprès de quelques-uns des adolescents les plus difficiles dans les Services résidentiels. Il est donc très à propos qu'à cette date cruciale, je mentionne ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au cours des années : Kuldip Thind, Monique Laverdure, Mike Smeaton, Cathy Millar, Patricia Charles, Elaine Palmer, John Carzello, Nektaria Tsontakis, Sid Weiss, Faith Fraser, Jim Klimas, Fro Arvanitis, Lenore Caterson et Linda Dion.

Permettez-moi de souligner l'apport des membres actuels de l'équipe, qui étaient là au moment du lancement du programme, et de les remercier: Karen Goodhand, Rob Gillen, John Trakas et Sandu Strunga. J'aimerais également remercier tous ceux que ne j'ai pas nommés, y compris les nombreux stagiaires qui nous ont aidés au long de ces dix ans. Bon anniversaire *Crossroads!* »